

## Préparation des programmes européens 2021-2027

## Quelle prise en compte de l'approche territoriale transfrontalière ?

La crise du Covid-19 appelle à renforcer la coopération européenne et transfrontalière. Les programmes 2021-2027, dont la préparation se poursuit, devront en tirer les leçons. Les projets de règlements proposés par la Commission, en cours de négociation avec le Parlement et le Conseil, présentent des innovations favorables aux territoires transfrontaliers, qui répondent à leurs attentes, telles qu'exprimées par les Schémas de coopération transfrontalière aux frontières françaises. La MOT invite tous les acteurs à s'en saisir. Tout d'abord la Commission décloisonne Interreg ; les programmes régionaux et nationaux, et les autres politiques (transports,...), doivent prendre en compte les enjeux transfrontaliers,

transnationaux et inter régionaux. Sont aussi à noter :

1. la mise en place d'un objectif spécifique "Meilleure gouvernance Interreg" ;
2. le nouvel Objectif "Une Europe plus proche des citoyens" ;
3. le règlement ECBM et la possibilité pour les acteurs locaux de proposer aux Etats des solutions face aux obstacles, à l'exemple du Traité d'Aix la Chapelle à la frontière franco-allemande ;
4. l'exigence d'une plus forte prise en compte des structures et territoires transfrontaliers dans l'élaboration et le suivi des programmes transfrontaliers.

[Plus de détails sur ces axes en page 3.](#)

## Dossier spécial : les SCT aux frontières françaises

## Les quatre échelles de coopération de la Métropole Nice Côte d'azur

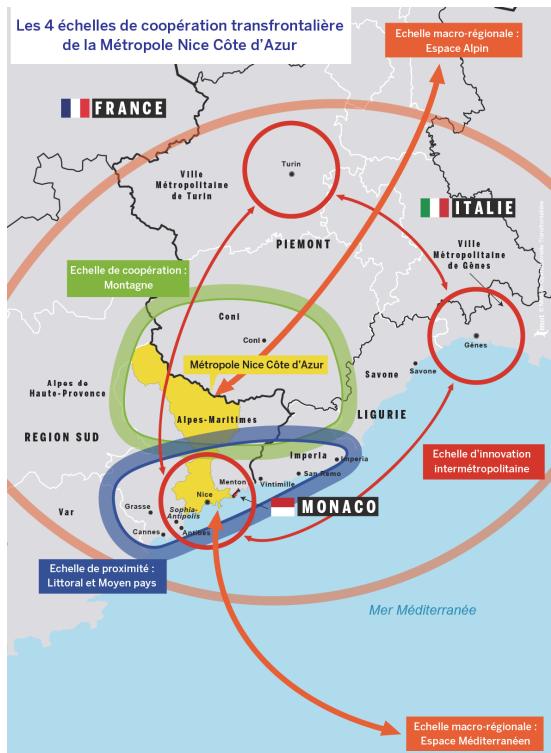
La Métropole Nice Côte d'Azur est un territoire transfrontalier unique, entre mer et montagne, contigu à deux frontières : une frontière interne à l'UE de plus de 100 km avec la région piémontaise en Italie et une frontière internationale avec la Principauté de Monaco. Son Schéma de coopération transfrontalière 2020-2030, adopté le 16 décembre 2019 s'articule en quatre échelles de travail complémentaires :

- L'échelle littorale et moyen pays dont les enjeux de mobilité, d'emploi et de risques naturels nécessitent un partenariat étroit avec ses voisins ;
- L'échelle montagne pour maintenir et

développer des services publics et économiques éco-responsables dans le contexte du changement climatique ;

- L'échelle inter métropolitaine, dont les métropoles de Gênes et Turin sont les acteurs principaux, en associant la Principauté de Monaco pour développer l'innovation transfrontalière, en particulier pour construire un espace transfrontalier de recherche et d'innovation ;

- L'échelle d'influence alpine et méditerranéenne, en partenariat avec la Région Sud pour que cet espace transfrontalier prenne position dans les stratégies macro régionales. [Lire la suite](#)



## REPORT DE L'AG

L'assemblée générale de la MOT prévue les 26 et 27 mai à Colmar, à l'invitation du Département du Haut-Rhin, est reportée, en raison de la crise sanitaire, au 8 et 9 septembre. [Plus d'infos](#)

## Qu'est-ce qu'un Schéma de coopération transfrontalière (SCT) ?

Le Schéma de coopération transfrontalière (SCT) est apparu pour la première fois avec la loi d'affirmation des métropoles MAPTAM en 2014. C'est un document stratégique de coordination du versant français pour la réalisation d'actions transfrontalières, dont la loi prévoit l'élaboration par les métropoles limitrophes d'un Etat étranger, en association avec "le département, la région, et les communes concernées". [Lire la suite](#)

## Le SCT de la Métropole Européenne de Lille, une opportunité pour repenser sa stratégie transfrontalière

**La nécessité d'élaborer un Schéma de coopération transfrontalière (SCT) a été l'opportunité pour la Métropole européenne de Lille (MEL) de repenser sa stratégie transfrontalière et son leadership régional en la matière.** Pour mieux cerner les attentes et orientations du SCT, la MEL a, dès 2016, confié une mission à la MOT, et mis en place un comité technique regroupant l'Etat, la Région et le Département ainsi que les territoires et agences d'urbanisme le long de la frontière franco-belge. Cette première phase s'est traduite par une délibération cadre en décembre 2017, définissant quatre échelles prioritaires d'enjeux et d'actions (entre communes frontalières, métropolitaine, euro-régionale intégrant le littoral et inter-métropolitaine intégrant la relation avec Bruxelles). Ce cadre stratégique a également mis en exergue la nécessité d'une coordination de versant eu égard au nombre d'institutions partenaires de part et d'autre de la frontière. Pour préciser le contenu stratégique du SCT et croiser ces échelles avec cinq orientations thématiques (mobilités, citoyenneté, développement économique, enjeux climatiques, qualité de vie), mission a été confiée par la MEL à l'agence de développement et d'urbanisme de Lille

Métropole (ADULM). Cela a aussi permis de nourrir, pendant toute l'élaboration du SRADDET, le dialogue entre la MEL et la Région Hauts de France ainsi qu'avec les territoires régionaux frontaliers.

**La MEL dispose désormais d'un manuel de gouvernance et d'un cadre opérationnel à intégrer dans les futurs programmes de Coopération Territoriale Européenne, qui doit la guider avec les partenaires français de l'Eurométropole Lille Kortrijk Tournai dans sa réponse aux nouveaux défis transfrontaliers comme l'anticipation et la gestion des crises écologiques et environnementales, sanitaires, économiques ou sociales.** [Plus d'infos](#)



## Le SCT de l'Eurométropole de Strasbourg

Le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg est riche d'acteurs et de réalisations en matière de coopération transfrontalière construites en majeure partie avec ses partenaires allemands de Kehl et de l'Ortenau. Il dispose aussi de plusieurs outils de dialogue et de gouvernance transfrontalière permettant de nourrir et d'animer des relations quotidiennes qui en font l'un des cœurs de la coopération dans l'espace du Rhin Supérieur.

Avec son Schéma de coopération transfrontalière adopté en décembre 2019, l'Eurométropole de Strasbourg a souhaité proposer une vision commune et partagée de son développement territorial ainsi que des réponses aux différents enjeux se posant à l'échelle transfrontalière dans le domaine des mobilités, de la transition énergétique, de la formation ou encore de l'innovation.

Confie à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) et bénéficiant de l'appui de la MOT, cette démarche a relevé d'une approche doublement novatrice. D'une part, bien que le SCT ne couvre que le territoire de l'Eurométropole, elle a intégré de bout en bout l'ensemble des partenaires frontaliers qui ont été appelés à y contribuer dans les mêmes termes que les organismes français comme le Département du Bas-Rhin et la Région Grand Est. D'autre part, sa dimension pragmatique et évolutive lui donne une souplesse et une adaptabilité à même de positionner la collectivité de la manière la plus efficiente dans un cadre multi-niveaux en pleine évolution institutionnelle.

Par ses entrées thématiques déclinées dans une feuille de route aux niveaux local, régional et supra-régional brossant onze projets prioritaires, le SCT de l'Eurométropole formalise une vision stratégique nouvelle de son action et préfigure l'intégration complète du transfrontalier dans l'ensemble des politiques publiques du territoire. [Plus d'infos](#)

## La Communauté Pays Basque se dote elle aussi d'une stratégie, sur le modèle du SCT

Le 15 décembre 2018, la Communauté Pays Basque votait la compétence "coopération transfrontalière". **S'inspirant de la démarche des Schémas de coopération transfrontalière, elle s'est engagée dans un processus d'élaboration concertée pour élaborer sa stratégie de coopération transfrontalière (SCT) à horizon 2030.** L'objectif étant de coconstruire la politique publique transfrontalière et s'inscrire dans le cadre de la prochaine programmation européenne 2021-2027.

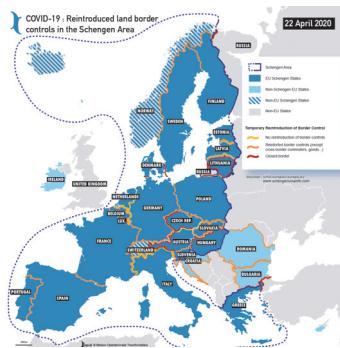
Afin d'élaborer cette stratégie, elle a mis en place des instances de gouvernance et de concertation spécifiques tel qu'un comité de pilotage composé des représentants des institutions compétentes de part et d'autre de la frontière ou encore des ateliers thématiques avec les acteurs publics et privés du territoire transfrontalier. Elle s'est appuyée sur l'expertise de la MOT et de l'Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées pour mener à bien cette stratégie.

**La stratégie transfrontalière permet aujourd'hui à la CAPB de prioriser ses axes de coopération, de développer une politique d'accompagnement du transfrontalier afin d'impulser les initiatives des acteurs du territoire, de repenser les cadres de gouvernance transfrontalière et de faire rayonner le territoire du Pays Basque au niveau national, européen et international.** Elle est déclinée en quatre grandes ambitions : faciliter la vie des habitants et des entreprises dans un bassin de vie transfrontalier ; développer des valeurs et des représentations communes - forger une appartenance transfrontalière ; relever les défis de la transition écologique, de la gestion des ressources et espaces partagés ; promouvoir l'excellence et le rayonnement territorial transfrontalier.

Les conseillers communautaires de l'Agglomération Pays Basque ont voté la SCT le 14 décembre 2019. [Plus d'infos](#)

## Covid-19 -

# La MOT a réalisé une carte sur la réintroduction des contrôles aux frontières dans l'Espace Schengen, suite à la pandémie



## Covid-19 -

# Faites nous remonter vos témoignages transfrontaliers !

La MOT et ses partenaires européens donnent la parole aux acteurs locaux et régionaux des territoires frontaliers durant cette période particulière. [Plus d'infos](#)

## Suite article page I

### 1. Objectif politique

**"Meilleure gouvernance INTERREG"** : en réservant au moins 10% du budget pour faciliter la structuration de la gouvernance transfrontalière via cet objectif, les programmes pourront notamment financer des actions de mise en réseau, d'observation statistique, d'accompagnement des acteurs dans la résolution d'obstacles (dans la logique de l'initiative "b-solutions"), ou encore des micro-projets pour favoriser la rencontre citoyenne.

**2. Objectif politique "Une Europe plus proche des citoyens"** : la formulation d'un objectif dédié à l'approche "territorialisée" vient compléter l'approche davantage sectorielle qui prévalait auparavant. Elle se traduit au niveau européen par l'écriture des BOP par la Commission, documents stratégiques où celle-ci propose son analyse des besoins pour chaque frontière, dans une logique fonctionnelle, en amont de l'élaboration des futurs programmes. Les structures transfrontalières (GECT et

autres) peuvent y jouer un rôle primordial, en coordonnant les futures stratégies intégrées et en agissant en tant que bénéficiaire unique pour permettre la concentration de moyens financiers plus conséquents sur un territoire transfrontalier donné. L'adoption des SCT en France participe également de cette dynamique, en coordonnant les acteurs du versant français (y compris pour faire prendre en compte les territoires transfrontaliers dans les PO régionaux et les CPER), et en entamant le dialogue avec leurs voisins transfrontaliers.

**3. Face à la faible interopérabilité des législations nationales, qui entrave la construction de projets transfrontaliers, le projet de règlement ECBM** crée un processus permettant aux acteurs frontaliers de proposer aux Etats des solutions innovantes, via un réseau de points focaux nationaux, se coordonnant sur chaque frontière, et dans le cadre d'un réseau européen, piloté par le

point de contact DG REGIO. Les programmes INTERREG seront désormais aussi orientés vers la résolution des obstacles (cf. objectif gouvernance). Les innovations apportées par le traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle préfigurent sur la frontière franco-allemande le développement d'un tel instrument, en associant les Etats, les pouvoirs exécutifs territoriaux, les parlementaires nationaux et les structures de gouvernance transfrontalière à la résolution d'obstacles dans un comité de pilotage commun.

**4. La place des villes et des territoires transfrontaliers au sein des programmes** (dans leur stratégie, leur partenariat, le comité de suivi) est un enjeu déterminant.

La Commission recommande d'impliquer les collectivités et les acteurs transfrontaliers comme les GECT dans l'élaboration des futurs programmes opérationnels 2021-2027. Si les PO sont élaborés sans les acteurs locaux, ils prennent le risque de ne pas être adoptés. [Plus d'infos](#)

## Covid-19 et mesures européennes :

**Libre circulation des travailleurs** : le 30 mars la Commission a publié des lignes directrices concernant l'exercice de la libre circulation des travailleurs, dont les travailleurs frontaliers. [Plus d'infos](#)

**Initiative d'investissement en réaction au coronavirus plus CRII+** : la Commission européenne a proposé le 2 avril une nouvelle série de mesures, le "Coronavirus Response Investment Initiative Plus" (CRII+), en introduisant une flexibilité et en réduisant la charge administrative pour permettre de mobiliser le maximum d'aides non-utilisées des Fonds structurels et d'investissements européens. [Plus d'infos](#)

**Circulation des biens et des services essentiels dans l'UE** : le 23 mars, la CE a publié des orientations pratiques sur la mise en œuvre des voies réservées prévues par les lignes directrices relatives aux mesures de gestion des frontières. [Plus d'infos](#)

**Aide d'urgence en matière de coopération transfrontalière dans le domaine des soins de santé** : le 3 avril la CE a publié des lignes directrices relatives à l'aide d'urgence de l'UE en matière de coopération transfrontalière dans le domaine des soins de santé. [Plus d'infos](#)

**Boîte à outils commune de l'Union pour l'utilisation des technologies et des données** : recommandation de la CE du 8 avril appelant à une "interopérabilité transfrontalière". [Plus d'infos](#)

## Covid-19 et coopération : Déclaration franco-allemande

Le député de Moselle, Christophe Arend, et son homologue, Andreas Jung, ont publié une déclaration commune franco-allemande intitulée "[Ensemble contre le coronavirus !](#)" appelant à la solidarité franco-allemande et européenne en cette période de crise. Christophe Arend préside le groupe d'amitié franco-allemand à l'Assemblée nationale, il est également co-président du bureau de l'Assemblée franco-allemande du Traité d'Aix-la-Chapelle. [Plus d'infos](#)

A noter, **un manifeste pour la coopération franco-allemande** a également été signé par de nombreux élus locaux. [Plus d'infos](#)

## Pouvoir de dérogation des préfets

Un nouveau décret relatif au droit de dérogation reconnu aux préfets a été adopté le 8 avril 2020. Conformément à l'engagement pris par le Président de la République, et à la suite d'une expérimentation menée pendant près de deux années, il a été décidé de généraliser le pouvoir de dérogation à tous les préfets et ainsi renforcer la déconcentration des décisions à l'échelon local. Parmi les domaines dans lesquels cette capacité de dérogation est autorisée : aménagement du territoire et politique de la ville, environnement, logement et urbanisme, emploi, activité économique, culture, etc. [Plus d'infos](#). [Le décret](#).

# REVUE DE PRESSE

## Bruxelles préconise une sortie coordonnée, graduelle et solidaire du confinement

Localtis/Banque des Territoires, 15 avril

"A la demande des États membres, les présidents de la Commission et du Conseil européens ont présenté une feuille de route européenne pour une sortie de crise coordonnée. Outre la nécessaire harmonisation des outils et décisions, le document insiste singulièrement sur la nécessité d'une levée progressive des mesures de confinement. Une fois la crise passée, restera alors à gérer "l'après". Le plus dur reste à venir."

[Lire l'article](#)

## Frontières bouchées, territoires congestionnés

Localtis/Banque des Territoires, 27 mars

"Pour faire face à la crise du coronavirus, les États ont privilégié la voie solitaire plutôt que solidaire, notamment en affermissant le contrôle aux frontières, non sans conséquence pour des économies transfrontalières très interdépendantes. Premiers touchés, les travailleurs frontaliers et le transport de marchandises. 'S'agissant des contrôles aux frontières, le phénomène n'est toutefois pas nouveau', relève Jean Peyrony, directeur de la MOT, interrogé par Localtis."

[Lire l'article](#)

## "Les zones frontalières sont au cœur de ce que cette crise révèle"

L'Alsace, 8 avril

"Points de passage, autorisations pour 'travailleurs essentiels' : l'épidémie a généré une foule de complexités pour les zones frontalières, que les États gèrent 'de façon transversale', comme l'explique la secrétaire d'État aux Affaires européennes, Amélie de Montchalin."

## TRIBUNE Eurodistrict PAMINA : aujourd'hui la crise et demain ?

Eurojournalist, 7 avril

"La crise sanitaire actuelle est sans précédent. Elle atteint le monde entier et paralyse tous les pays quelques que soient leur régime politique ou leur constitution." [Lire la Tribune](#)

## En Alsace, la coopération transfrontalière a sauvé des vies

Le Figaro, 16 avril

"Au plus fort de la crise sanitaire en Alsace, des malades ont été transférés outre-Rhin, grâce à l'implication des élus. Avec des leçons à tirer pour l'avenir."

## La frontière s'effacera de nouveau

Le Républicain lorrain, 17 avril

"Jean Rottner, président du Conseil régional Grand Est et Tobias Hans, Ministre-Président de la Sarre signe une tribune commune sur l'avenir du lien franco-allemand. La pandémie en cours, met à l'épreuve l'Europe des frontières ouvertes. Nous le ressentons particulièrement dans notre région, à la frontière entre la France et l'Allemagne."

## Suisse. Frontaliers : comment la pandémie leur complique la vie

Courrier International, 18 avril

"De part et d'autres des frontières suisses, aujourd'hui fermées, la vie familiale et professionnelle de nombreux frontaliers est devenue un casse-tête. Témoignages recueillis par le Temps : 'Je n'avais jamais réalisé que j'habitais en France jusqu'à maintenant [...]'.

## Du côté de la Roya, l'Italie interdit l'accès aux Français

Nice Matin, 18 avril – "Depuis plusieurs jours, les autorités italiennes refoulent presque systématiquement les Français. [...] Problématique quand on sait que la vallée de la Roya constitue une sorte d'enclave entre la Ligurie et le Piémont."

## Les sites d'informations aux frontières françaises

Pour faciliter l'accès à l'information, la MOT a recensé les principaux sites qui proposent une information actualisée sur les différentes frontières françaises. [Cliquez ici](#).

## Plateformes européennes

- Le Comité des régions de l'UE a lancé une plateforme d'échange sur le Covid-19 pour soutenir les communautés régionales et locales.
- La Commission européenne a mis en place une task force qui servira de guichet unique pour les questions des États membres.
- Le programme ESPON a lancé un appel à témoignages concernant les réponses locales et régionales à la crise du COVID-19, notamment les initiatives d'adaptation des services publics au contexte actuel, de même que toute information pouvant aider le programme à travailler sur l'impact territorial de la crise et les réponses à y apporter.

[Plus d'infos](#)



## Covid-19 – Les sites d'informations aux frontières

La situation liée au Covid-19 est très évolutive et différente sur chaque frontière. Pour faciliter l'accès à l'information, la MOT a répertorié les différents sites qui proposent une information actualisée selon les frontières et les territoires :

### FRANCE/ALLEMAGNE ET GRAND EST

■ Newsletters de Christophe Arend, député LREM de Moselle. Il préside le groupe d'amitié franco-allemand à l'Assemblée nationale. Il est aussi co-président du bureau de l'Assemblée franco-allemande, créée par le Traité d'Aix-la-Chapelle en 2019.

■ Informations de l'Ambassade de France en Allemagne concernant la crise du coronavirus Covid-19 (FAQ, actualités,...)

### Frontaliers Grand Est :

Le site du réseau Frontaliers Grand Est vous informe sur vos droits en tant que travailleurs frontaliers.

- FAQ pour les salariés frontaliers résidant en France et travaillant en Allemagne

- FAQ pour les salariés frontaliers résidant en Allemagne et travaillant en France

## L'ACTUALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

Mission Opérationnelle Transfrontalière  
38, rue des Bourdonnais  
75001 Paris France  
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80  
[mot@asso.fr](mailto:mot@asso.fr)

Directeur de publication :  
Jean Peyrony  
Coordination : Domitille Ayral

Photos : Droits réservés. Page 2 : Max Lerouge ; SPL Deux Rives.

Pour vous abonner :  
[www.espaces-transfrontaliers.eu](http://www.espaces-transfrontaliers.eu)

■ Suivez-nous sur twitter :  
[@reseauMOT](https://twitter.com/reseauMOT)

■ Suivez-nous sur LinkedIn :  
<http://bit.ly/2yK0XDP>

